

PROGRAMME DE FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE H0B0 BS BE
MANOEUVRE

Habilitation électrique du personnel non électricien effectuant exclusivement des opérations d'ordre non électrique

Objectifs pédagogiques : Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510

Personnel concernés : Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

Durée : 14 heures

Programme : Notions élémentaires d'électricité ;
Les dangers de l'électricité ;
Le courant électrique et le corps humain ;
Matériel de protection individuel et collectif.
Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux ;
Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.
Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques. Consignes et documents écrits ;
Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

A l'issue de la formation le stagiaire saura travailler en sécurité.

Validation de la formation : A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur. Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans

Une attestation de formation individuelle sera délivrée à chaque stagiaire.